

CONSEIL DES MANDATAIRES DU HUQÚQU'LLÁH AU CANADA

Le 27 avril 2017

Chers amis,

Dans cette lettre annuelle adressée aux participants au Congrès national, le Conseil des mandataires du huqúqu'lláh au Canada a une fois de plus l'honneur de « se tourner vers la gloire de la Cause »¹ et de vous faire part de quelques réflexions sur le commandement divin dans lequel se cache un « océan de grâce »². Tout comme il est prédit que la Maison universelle de justice³ sera « la source... de tout bien »⁴, de même en est-il du huqúqu'lláh. Le Conseil espère « attirer les cœurs et les âmes »⁵, car c'est l'exhortation faite par Bahá'u'lláh à Haji-Amin, le deuxième mandataire du huqúqu'lláh. Dans le même passage, il déclare aussi : « Demander le paiement du huqúqu'lláh n'est en aucun cas permis⁶. »

Il y a vingt-cinq ans, au début de l'année sainte, au Ridván 1992, la Maison universelle de justice a appelé « tous ceux qui professent leur croyance en la Manifestation suprême de Dieu »⁷ à embrasser la loi sacrée du huqúqu'lláh et à exprimer leur « sentiment de dévotion envers Dieu par un acte conscient et très personnel⁸. »

C'était la première fois dans l'histoire bahá'ie que l'autorité suprême de la Foi annonçait officiellement la mise en application universelle d'une loi divine⁹. Comme l'avait proclamé Bahá'u'lláh : « Il y a une disposition prescrite pour le huqúqu'lláh. Après la formation de la Maison de justice, la loi qui le concerne sera dévoilée, en conformité avec la volonté de Dieu¹⁰. »

Depuis, une prise de conscience de la nature multidimensionnelle et de l'importance des implications du huqúq s'est considérablement développée, tout comme l'institution elle-même. Le commencement du mandat actuel du Conseil international des mandataires – qui vient de passer de 3 à 5 membres en mai dernier – a marqué « une phase importante dans l'évolution de l'institution du huqúqu'lláh. »¹¹ La Maison universelle de justice, dans sa lettre éloquentes aux bahá'is du monde du 1^{er} mars 2017, souligne l'état actuel de l'économie mondiale et nous demande d'« examiner les incidences de la révélation de Bahá'u'lláh sur la vie économique¹². » La loi du huqúqu'lláh, que Bahá'u'lláh place « au pinacle de ses enseignements » et qui, « par ses caractéristiques particulières et uniques joint la puissance et la force de la Parole de Dieu à l'humilité et à la soumission de l'homme »¹⁴, est fondamentale à ce champ d'action.

Par la loi du huqúq, « Dieu confère à chaque croyant le droit aux possessions matérielles dont la providence l'a doté, sauf la portion que Dieu se réserve comme étant son droit, et qui est destinée à servir à la propagation de sa cause. Chaque croyant est appelé à s'engager à son tour, à prendre soin fidèlement de ce que Dieu lui a confié, le restituant avec bonheur et joie, en signe de sa fidélité, de sa loyauté et de son amour¹⁵. » [traduction]

Sans parallèle dans l'histoire religieuse¹⁶, le huqúq est offert au nom de Dieu à l'autorité suprême de la Foi et forge « un lien tangible entre l'homme et son créateur¹⁷. » [traduction] Une « sorte de partenariat entre nous et lui... pour contribuer au bien-être de toute l'humanité¹⁸. » Le droit de Dieu, comme toutes les autres idéologies, toutes les lois et tous les préceptes fondamentaux de la Foi, a pour but de créer « la base du bien-être matériel et spirituel de l'humanité et l'édification du nouvel Ordre mondial... régénérer l'humanité et réorganiser la société. »¹⁹ En établissant l'institution du huqúqu'lláh, Bahá'u'lláh a garanti que l'une des institutions vitales du nouvel Ordre mondial – le Trésor général²⁰ – serait renforcé.²¹

« Celui qui est la Vérité éternelle... fait dépendre des moyens matériels la réalisation de toute entreprise sur terre²². » Sans ces « moyens, la Foi ne grandit pas. C'est comme l'énergie sans un système de conduction; elle reste statique, sans mouvement et sans effet. Les moyens matériels sont comme un véhicule qui dispense l'énergie et produit le mouvement²³. » [traduction] « Au milieu d'une civilisation déchirée par les conflits et affaiblie par le matérialisme, le peuple de Bahá est en train de bâtir un monde nouveau... Que chaque croyant... transfère tout ce

qu'il peut du monde ancien vers le nouveau qui est la vision de ses désirs et qui sera le fruit de son labeur²⁴. »
[traduction]

L'observance du ḥuqúq, comme de la prière obligatoire et du jeûne, « dépend du libre arbitre des croyants et de leur degré d'amour pour Bahá'u'lláh et pour sa cause, et non de la force des autorités et des gouvernements²⁵. » « La crainte de Dieu a été remplacée par l'amour de Dieu »²⁶ et tout sentiment de « pression, de privation et d'anxiété »²⁷ généralement associé au mot « loi », devient « un sentiment d'enchantement, de compassion et de délices »²⁸ après avoir bu le « vin de choix » du commandement de Bahá'u'lláh. « Quiconque a connu la sainte extase de l'adoration refusera d'échanger un tel acte ou tout autre acte de louange à Dieu pour tout ce qui existe dans le monde²⁹. »

Quand cette discipline spirituelle sera instaurée, son effet novateur et transformateur commencera à modifier les attitudes et les comportements, déclenchant « un processus évolutif qui... aidera l'homme à devenir un élément efficace de modération et une source débordante de prospérité et de bien-être pour la société humaine³⁰. » L'« économie mondiale avec toutes ses complexités basées sur l'ego et l'intérêt personnel »³¹ sera, par ce moyen, transformée en un « système économique divin », sans précédent, « fondé sur l'association, l'amour et le sacrifice³¹. » [traduction] Alors que les problèmes complexes de l'humanité seront résolus grâce au caractère philanthropique de la Maison universelle de justice – disposant du Trésor général – un équilibre dans la vie économique et sociale de la planète sera établi, « éliminant les extrêmes de richesse et de pauvreté et donnant naissance à la tranquillité, ce qui permettra l'établissement de l'harmonie et de la paix dans le monde³³. » [traduction] Toute « somme que nous déduisons de nos épargnes et que nous offrons comme ḥuqúqu'lláh circule dans le corps de la Foi, et nourrit ses institutions. Toutefois, ses bénéfices nous reviennent sous forme d'aides sociales³⁴. »

Pour chaque croyant, purifier « ses richesses et ses possessions terrestres selon la prescription divine »³⁵ vient seulement au troisième rang, après « le premier devoir... [de] reconnaître le seul vrai Dieu »³⁶ et « le second... [de] demeurer constant en sa Cause »³⁷. L'« observance de la loi du ḥuqúq n'est pas un choix, mais la responsabilité de tout croyant adulte³⁸. » « Que celui qui le désire observe cette loi, et que celui qui le désire l'ignore. En vérité, votre Seigneur est celui qui se suffit à lui-même, le Très-Loué³⁹. »

« Quelles que soient les épreuves auxquelles un monde déchiré devra faire face dans l'avenir⁴⁰ », joignons-nous à la Maison universelle de justice, et prions « le Tout-Puissant d'aider ses bien-aimés à surmonter tout obstacle dans leur sentier et à servir l'humanité⁴¹. »

Avec nos sentiments affectueux,

Le Conseil des mandataires du ḥuqúqu'lláh au Canada

1, 4, 5-6, 7-8, 10, 22, 35-37 & 39 *Huququ'lláh – Le Droit de Dieu* - avril 2007, modifié en août 2009, n° 83, 13, 83, 27, 20, 14, 2, & 82 respectivement

2 & 20 *Le Droit de Dieu – Huququ'lláh*, édition révisée en 1999, n° 44 & 19 respectivement

3 'Abdu'l-Bahá, *Testament de 'Abdu'l-Bahá*, première partie

9, 15-17, & 30-33 Varqa, Dr Ali Muhammad, *L'application mondiale de l'injonction divine*, Bulletin de l'Institution du ḥuqúqu'lláh, n° 2, 1992

11 La Maison universelle de justice, 21 juin 2016 lettre au Conseil international des mandataires du ḥuqúqu'lláh

12 & 40-41 La Maison universelle de justice, lettre aux bahá'ís du monde, le 1^{er} mars 2017

13, 18-19, 25-26 & 38 Varqa, Dr Ali Muhammad, discours prononcé pendant les conférences sur le ḥuqúqu'lláh à Barcelone, Espagne, et à Hofheim, Allemagne, octobre 1999

14, 27-28 & 34 Varqa, Dr Ali Muhammad, *Huququ'lláh : la loi socio-économique et spirituelle du Kitáb-i-Aqdas*, discours prononcé pendant les réunions tenues aux États-Unis en juin 1997

21 Ma'ani, Baharieh Rouhani, *L'évolution de l'Institution du ḥuqúqu'lláh*

23 Varqa, Dr Ali Muhammad, *Huququ'lláh: Contribution as a Token of Love*, discours prononcé pendant la conférence des conseillers qui suivit la 7^e convention internationale bahá'ie, le 4 mai 1993

24 La Maison universelle de justice, *Wellsprings of Guidance*, Messages de 1963-1968, Wilmette: Bahá'í Publishing Trust, 1969, p. 20, 21

29 Bahá'u'lláh, *L'importance de la prière obligatoire et du jeûne*, III